

Afin de valider votre admission, vous devez procéder à l'Inscription Administrative selon votre statut (Formation Initiale ou Continue)

Rentrée 2022

Avant de débiter votre inscription, merci de vérifier que vos informations personnelles sont correctes sur eCandidat (inversion NOM-Prénom, erreur pays de naissance,etc...)

ETAPE 1: CONTRIBUTION DE LA VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS

Acquittement de la **CVEC OBLIGATOIRE** sur <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Sont concernés tous les étudiants en Formation Initiale (étudiants n'étant pas sous contrat de professionnalisation).

Conservez le numéro de CVEC fourni, vous en aurez besoin à l'étape suivante. Enregistrez le document pour le joindre lors de la dernière étape.

ETAPE 2: INSCRIPTION ADMINISTRATIVE (IA)

[Montants droits inscription](#) 2022

Période d'inscriptions à voir sur « Dates d'inscription par le WEB 2022 et dates limites »

A/ CAS SPECIFIQUES :

- CONTRATS (Alternants)
- Candidats « Etudes en France »
- Lpro TPP (Grenoble) / Lpro Biochimie
- Master Biologie (ENS)
- Problèmes techniques (après avoir contacté l'assistance)

Inscription à distance, à faire avant la date de rentrée:

- Un lien pour accéder à un site de pré-inscription vous sera communiqué individuellement par la scolarité (*si vous dépendez de la Formation Continue, merci de nous contacter*)

Depuis la rentrée 2018 pour les étrangers dont c'est la première inscription en France et n'ayant pas de sécurité sociale (ressortissants d'un état hors UE/EEE et Suisse) : Inscription sur le site etudiant-etranger.ameli.fr obligatoire!

B/ FORMATION INITIALE

Candidat passé par eCandidat et **ne s'inscrivant pas** dans le cadre d'un contrat ou en Formation Continue.

Inscription Administrative par le Web, l'accès à l'application se fait ici : <https://mascol.univ-lyon1.fr> ,

Avantage IA Web: paiement en 3 fois possible

*En cas de problème : Une assistance téléphonique pour les inscriptions en ligne est disponible du 11 au 27 juillet 2021, de 9h00 à 17h00 au **04 72 43 13 23**.*

(Pour les problèmes de règlement par CB, vérifiez la date d'expiration de celle-ci elle doit couvrir les mensualités demandées)

Depuis la rentrée 2018 pour les étrangers dont c'est la première inscription en France et n'ayant pas de sécurité sociale (ressortissants d'un état hors UE/EEE et Suisse) : Inscription sur le site etudiant-etranger.ameli.fr obligatoire!

ETAPE 3: ACTIVATION DE VOTRE COMPTE SESAME (pour les nouveaux arrivés à Lyon 1 : 24 à 48h après l'IA)

Le compte SESAME permet d'avoir accès aux outils informatiques mis à votre disposition par l'Université (messagerie électronique, espace de stockage privé, emploi du temps et agenda, accès au portail documentaire, accès à la plateforme pédagogique Claroline Connect, connexion Wi-Fi sécurisée).

Afin d'activer votre compte SESAME vous devez vous connecter depuis le [portail d'inscription en ligne](#) (onglet en haut à droite).

L'activation du compte SESAME est nécessaire pour pouvoir procéder aux étapes suivantes.

ETAPE 4: DOCUMENTS ADMINISTRATIFS : DEMATERIALISATION

à insérer sur MASCOL.UNIV-LYON1.FR avant fin septembre 2022

Après l'inscription administrative et l'activation de SESAME, il faudra insérer vos pièces justificatives en ligne.

Dès que les pièces sont validées par un agent, vous pourrez télécharger votre certificat de scolarité en ligne.

Une carte étudiant (nouveau) ou une vignette (pour les anciens) vous sera distribuée à la rentrée

« **Transfert de dossier départ** » à faire auprès de votre ancienne université!

S'il manque des pièces aucun certificat de scolarité ne sera délivré !

En vous souhaitant un bel été et une bonne rentrée !!!